

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OPTEVOZ

33 / 2023

ANNÉE 2023 - SÉANCE DU 9 JUIN

| | |
|-------------------------|----|
| Nombre de conseillers : | |
| En exercice : | 13 |
| Présents : | 08 |
| Votants : | 10 |
| Pouvoirs : | 02 |

Date de la convocation : 28/04/2023

Délibération N° 2023 - 30

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS

L'An deux mil vingt-trois, le 9 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'Optevoz, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph QUILES, en sa qualité de Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Séverine ANTONIO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

.....
Etaient présent.e.s : 08 : Mesdames ANTONIO Séverine ; GARCIA Dominique ; PILLAZ Emilie ;
Messieurs COTELLE Romain ; DOLCI Jérémie ; QUILES Joseph ; TESTE Pierre ; RUIS Laurent ;
Etaient absent.e.s excusé.e.s : 02 : VIDAL Patricia qui a donné pouvoir à ANTONIO Séverine ; RUIS Aurélie qui a donné pouvoir à PILLAZ Emilie
Etaient absent.e.s : 03 : RANDY Bernard, BEL Damien, TOUZET Kathrine.
.....

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire ministérielle relative à la désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux pour les élections sénatoriales,

Le Maire indique qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui se tiendra le dimanche 24 septembre 2023

Le maire indique que le bureau électoral est présidé par le maire et composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres du conseil municipal les plus jeunes
Les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, au scrutin majoritaire à 2 tours.
Sur la commune, 3 délégués et 3 suppléants sont à élire.

Elections des délégués :

Après un appel à candidature, se sont portés candidats :

- Mme ANTONIO Séverine
- Mme PILLAZ Emilie
- M. QUILES Joseph

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme ANTONIO Séverine : 10 voix
- Mme PILLAZ Emilie : 10 voix
- M. QUILES Joseph : 08 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, ils sont proclamés élus en qualité de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Elections des délégués suppléants :

Après un appel à candidature, se sont portés candidats :

- Mme GARCIA Dominique
- M. RUIS Laurent
- M. COTELLE Romain

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme GARCIA Dominique : 10 voix
- M. RUIS Laurent : 10 voix
- M. COTELLE Romain : 9 voix

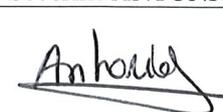
Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de suppléants des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Le conseil municipal prend acte des désignations susmentionnées qui sont conformes en tout point à celles inscrites dans le procès-verbal portant désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication le 9 juin 2023
- de sa transmission en Sous-Préfecture le 9 juin 2023

| | |
|---|---|
| Le maire, Joseph QUILES | Le secrétaire de séance Séverine ANTONIO |
|  |  |